

Zoning By-law Amendment Proposal Summary

Owner: Aga Khan Foundation Canada

File N°: D02-02-20-0110

Applicant: Q9 Planning + Design (attn: Christine McCuaig)

Comments due date: December 28, 2020

Applicant Address: 24 Kirkstall Avenue, Ottawa, ON K2G 3M5

Development Review Planner: Kimberley Baldwin

Ward: 15 - Kitchissippi

Applicant E-mail: christine@q9planning.com

Ward Councillor: Jeff Leiper

Applicant Phone Number: 613-850-8345

Site Location

991 Carling Avenue

Applicant's Proposal

The City of Ottawa has received a Zoning By-law Amendment application to permit the extension of a temporary use bylaw to permit a parking lot, for use by the Ottawa Hospital, for an additional three years.

Proposal Details

The property is situated on the north side of Carling Avenue, between Fairmont Avenue and Irving Place, approximately 290 metres east of the Ottawa Hospital.

The site has a total land area of 485.62m², with frontage on Carling Avenue, Irving Place and Fairmont Avenue. The existing building on site is a one-storey community centre and place of worship, known as the Jamatkhana. There are currently 77 surface parking spaces on the property. The site is bounded by a residential neighbourhood to the north, and a mix of commercial and residential uses along Carling Avenue. The Central Experimental Farm is located across the street, south of the property.

In November 2017, City Council approved a Zoning By-law Amendment to permit a temporary use bylaw to permit a parking lot, for use by the Ottawa Hospital (Civic Campus), for a period of three years. The temporary use bylaw, which applies to the entire property, is identified as Exception number [2427] in the Zoning By-law. The purpose of this Zoning By-law Amendment application is to permit the extended use of this temporary parking lot for an additional three years. The Ottawa Hospital has identified a continued need for the parking lot, due to pandemic and other additional unforeseen demands on the hospital. There are no physical changes proposed to the parking or existing building on site.

Related Planning Applications

D02-02-15-0077 (Previous Zoning By-law Amendment Application)

Timelines and Approval Authority

The “On Time Decision Date”, the target date the Zoning By-law Amendment application will be considered by the City’s Planning Committee, is February 25, 2021

Submission Requirements

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body is not entitled to appeal the decision of the Council of the City of Ottawa to the Local Planning Appeal Tribunal.

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Local Planning Appeal Tribunal unless, in the opinion of the Tribunal, there are reasonable grounds to do so.

Request to Post This Summary

If you have received this notice because you are the owner of a building within the area of the proposed development, and the building has at least seven (7) residential units, it is requested that you post this notice in a location visible to all of the residents.

Stay Informed and Involved

1. Register for future notifications about this application and provide your comments either by faxing or mailing the notification sign-up form in this package or by e-mailing me and adding File No. D02-02-20-0110 in the subject line.
2. Access submitted plans and studies regarding this application online at ottawa.ca/devapps.
3. If you wish to be notified of the decision on the application, you must make a written request to me. My contact information is below.
4. Should you have any questions, please contact me.

Kimberley Baldwin, Development Review Planner
Planning, Infrastructure and Economic Development Department
City of Ottawa
110 Laurier Avenue West, 4th Floor
Ottawa, ON K1P 1J1
Tel.: 613-580-2424, ext. 23032
Fax: 613-560-6006
Kimberley.Baldwin@ottawa.ca

Sommaire de la proposition de modification au Règlement de zonage

Propriétaire : Aga Khan Foundation Canada

N° de dossier : D02-02-20-0110

Requérant : Q9 Planning + Design (à l'att. de Christine McCuaig)

Date limite des commentaires : 28 décembre 2020

Adresse du requérant : 24, av. Kirkstall, Ottawa (Ontario) K2G 3M5

Urbaniste : Kimberley Baldwin

Quartier : 15 - KITCHISSIPPI

Courriel du requérant : christine@q9planning.com

Conseiller du quartier : Jeff Leiper

N° de tél. du requérant : 613-850-8345

Emplacement

991, avenue Carling

Proposition du requérant

La Ville d'Ottawa a reçu une demande de modification au Règlement de zonage afin de permettre la prolongation de trois ans d'un règlement d'utilisation temporaire d'un parc de stationnement, à l'usage de l'Hôpital d'Ottawa.

Détails de la proposition

La propriété est située sur le côté nord de l'avenue Carling, entre l'avenue Fairmont et la place Irving, à environ 290 mètres à l'est de l'Hôpital d'Ottawa.

L'emplacement a une superficie totale de 485,62 m². Il donne sur l'avenue Carling, sur la place Irving et sur l'avenue Fairmont. Le bâtiment qui occupe la propriété est un centre communautaire et un lieu de culte de plain-pied, connu sous le nom de Jamatkhana. Il y a actuellement 77 places de stationnement en surface sur la propriété. L'emplacement est délimité par un quartier résidentiel au nord et par un mélange d'utilisations commerciales et résidentielles le long de l'avenue Carling. La Ferme expérimentale centrale est située de l'autre côté de la rue, au sud de la propriété.

En novembre 2017, le Conseil municipal a approuvé une modification au Règlement de zonage afin de permettre un règlement d'utilisation temporaire pour permettre l'aménagement d'un parc de stationnement, à l'usage de l'Hôpital d'Ottawa (campus Civic), pour une période de trois ans. Le règlement d'utilisation temporaire, qui s'applique à l'ensemble de la propriété, est identifié comme l'exception numéro [2427] dans le Règlement de zonage. L'objectif de la présente demande est de permettre l'utilisation prolongée de ce stationnement temporaire pour une période supplémentaire de trois ans. L'Hôpital d'Ottawa a souligné un besoin continu pour le stationnement en question, en raison de la pandémie et d'autres demandes supplémentaires imprévues pour l'établissement hospitalier. Aucune modification physique n'est prévue au stationnement ni au bâtiment existant.

Demandes d'aménagement connexes

D02-02-15-0077 (Modification au Règlement de zonage précédente)

Calendrier et pouvoir d'approbation

La « date de décision en temps voulu », c'est-à-dire la date limite à laquelle la demande de modification au Règlement de zonage sera examinée par le Comité de l'urbanisme de la Ville est fixée au 25 février 2021.

Exigences de soumission

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que l'approbation ne soit accordée, cette personne ou cet organisme public n'a pas le droit d'interjeter appel de la décision de la Ville d'Ottawa devant le Tribunal d'appel de l'aménagement local.

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que l'approbation ne soit accordée, cette personne ou cet organisme public ne peut pas être joint en tant que partie à l'audition d'un appel dont est saisi le Tribunal d'appel de l'aménagement local, à moins qu'il n'existe, de l'avis de ce dernier, des motifs raisonnables de le faire.

Demande d'affichage du présent résumé

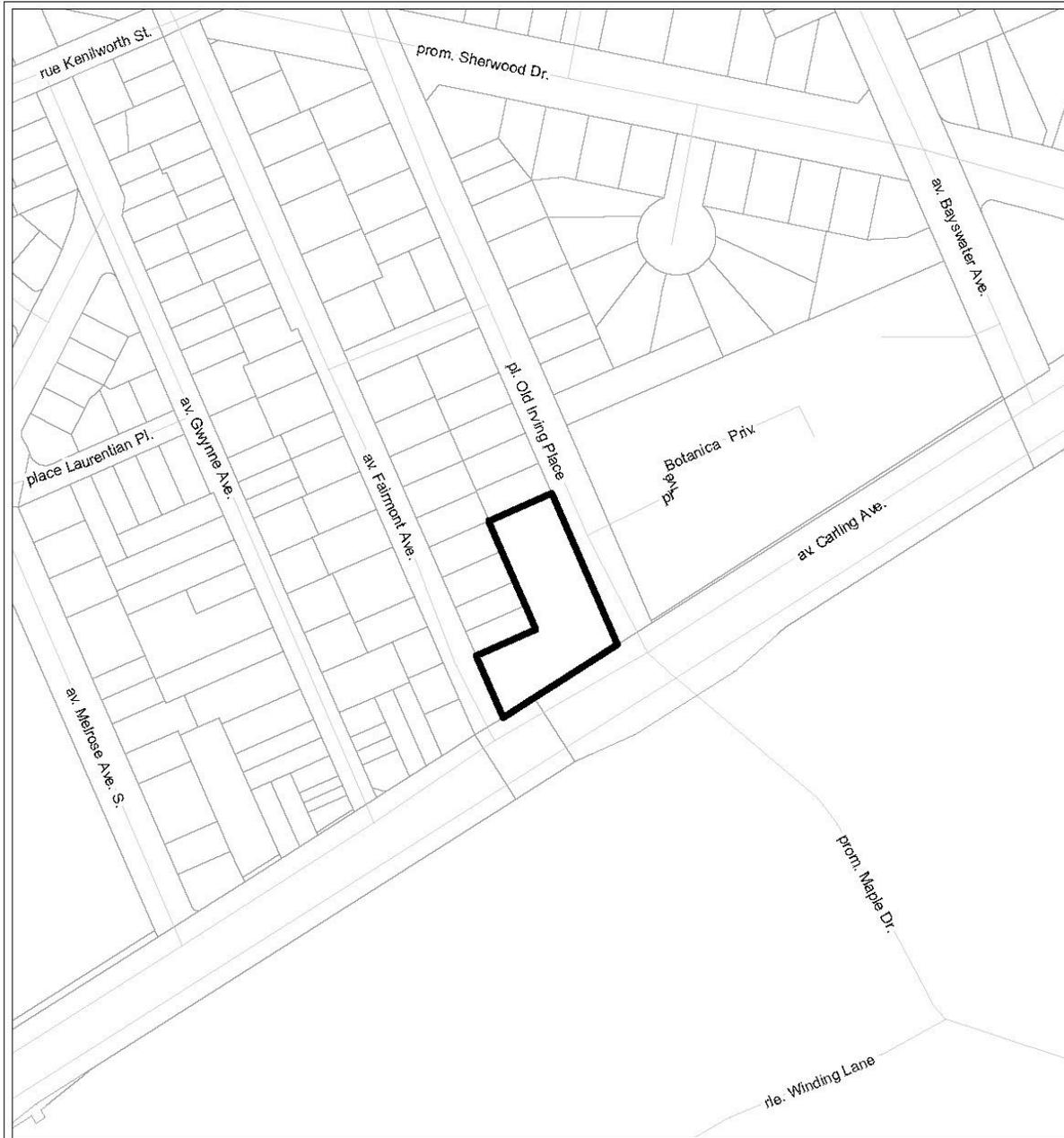
Si vous recevez cet avis parce que vous êtes propriétaire d'un immeuble situé dans la zone de l'aménagement proposé et comptant au moins sept (7) unités d'habitation, vous êtes tenu d'afficher cet avis à la vue de tous les résidents de l'immeuble.

Restez informé et participez

1. Inscrivez-vous pour recevoir des avis futurs au sujet de cette demande et transmettre vos observations soit en envoyant le formulaire d'inscription de cette trousse par télécopie ou par la poste, soit en m'envoyant un courriel et en ajoutant le n° de dossier D02-02-20-0110 dans la ligne objet.
2. Accédez en ligne aux études et aux plans présentés concernant la présente demande à ottawa.ca/demdam.
3. Si vous voulez être avisé de la décision concernant la demande, vous devez m'en faire la demande par écrit. Vous trouverez mes coordonnées ci-dessous.
4. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec moi.

Kimberley Baldwin, urbaniste responsable des projets d'aménagement
Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique
Ville d'Ottawa
110, avenue Laurier Ouest, 4^e étage
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
Tél. : 613-580-2424, poste 23032, Télécopieur : 613-560-6006
Kimberley.Baldwin@ottawa.ca

Location Map/ Carte de l'emplacement



		LOCATION MAP / PLAN DE LOCALISATION ZONING KEY PLAN / SCHÉMA DE ZONAGE	
D02-02-20-0110	20-1011-L		991 av. Carling Ave.
I:\CO\2020\Zoning\Carling_991			
<small>©Parcel data is owned by Teranet Enterprises Inc. and its suppliers. All rights reserved. May not be produced without permission. THIS IS NOT A PLAN OF SURVEY.</small>			
<small>©Les données de parcelles appartiennent à Teranet Enterprises Inc. et à ses fournisseurs. Tous droits réservés. Ne peut être reproduit sans autorisation. CECI N'EST PAS UN PLAN D'ARPENTAGE.</small>			
REVISION / RÉVISION - 2020 / 11 / 18		 <small>N</small> <small>1:5000 SCALE</small>	